

MALAUCENE SOURCE DU GROSEAU

Vaucluse

2

Site Classé

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Site classé

Arrêté du 12 octobre 1912

Propriété

Commune

Superficie

4 500 m² environ

(d'après calcul de la surface du périmètre de protection)

Autres mesures de protection concernant le site

- Monuments Historiques : chapelle Notre-Dame du Groseau (liste 1862),

Autres protections au titre des sites sur la commune

- Site classé de la grotte de Notre-Dame des Anges : 12 octobre 1912

- Site inscrit du Haut-Comtat : 18 mai et 8 septembre 1967

- Site inscrit du calvaire et ses abords : 22 août 1947

- Monuments Historiques : église paroissiale Saint-Michel (4 novembre 1982).



COMPOSANTES DU SITE

Motivation de la protection

« Mon attention a été appelée sur la menace qui plane sur le site très intéressant constitué par les sources et l'étang de Groseau par suite de l'existence d'une platrière et d'une usine d'exploitation situées à proximité et qui ne sont plus séparées que par un mince rideau d'arbres de ce point remarquable.

D'autre part, d'importantes papeteries voisinent avec la chapelle de Groseau et, sous un certain angle, compromettent déjà la vue de ce très bel édifice. »

Extrait du courrier du Directeur de l'Architecture au Président de la Commission départementale des sites - Mai 1949 (dossier Ministère)

Etat actuel

Le site a fait l'objet d'une restauration en 1993 (Conseil général et commune) : reconstruction des restanques pour arrêter l'érosion créée par la surfréquentation, plantation d'arbres et enherbement, restauration des rocailles (escaliers, berges de l'étang), remplacement du mobilier de pique nique. Une deuxième tranche est envisagée en aval de la route départementale : au droit de la buvette dont les abords sont médiocres.

Observations

Ce site d'une exceptionnelle qualité, porte d'entrée du mont Ventoux, devrait faire l'objet d'une étude d'aménagement global pour une mise en valeur digne de sa beauté. Un nouveau tracé routier pourrait être envisagé dans ce sens.

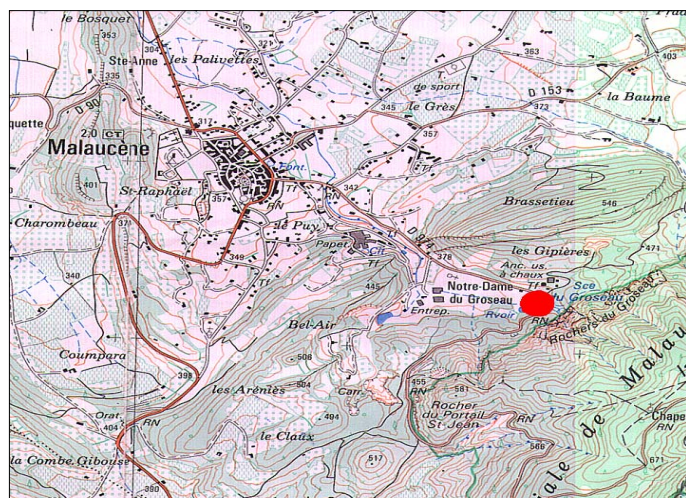
LOCALISATION ET PÉRIMÈTRE

Cadastre ancien :

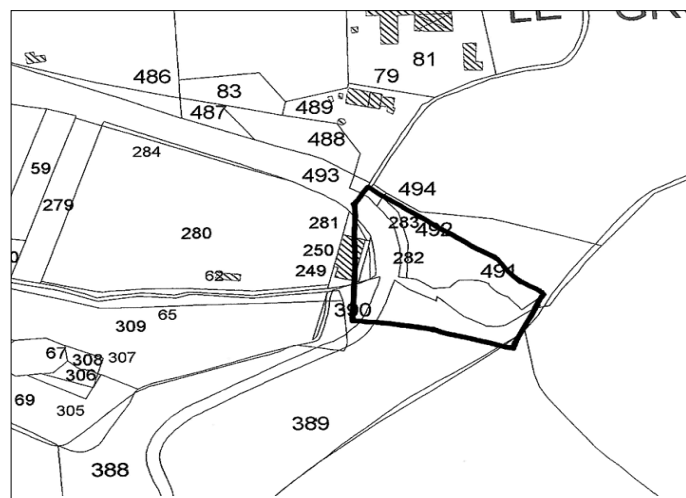
Non cadastré

Cadastre actuel :

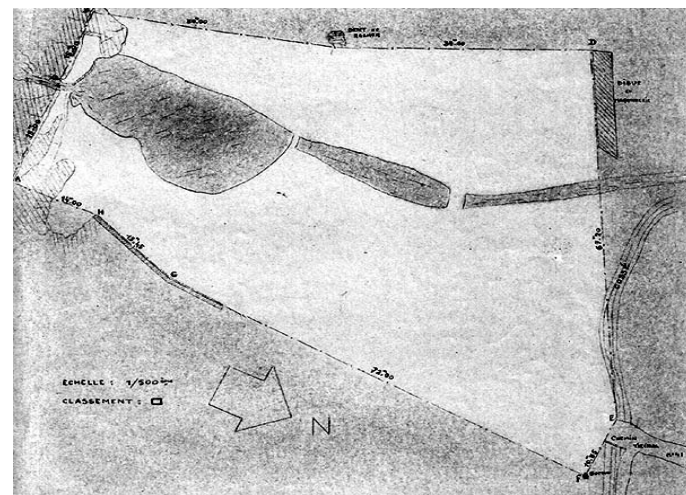
Parcelles section AN n° 249, 250, 281 à 283, 389 et 390 partielles, et section F n° 491, 492 et 494 partielles.



SITUATION



Cadastre actuel



Cadastre ancien